



Swiss Combat System

Industriestrasse 37a  
2555 Brügg  
www.scos-kickboxing.ch

## DÉCLARATION DE CONSENTEMENT À LA PARTICIPATION DE MINEURS À DES COMPÉTITIONS SPORTIVES DES SPORTS DE COMBAT

Nom du mineur: \_\_\_\_\_

Nom du représentant légal: \_\_\_\_\_

Par la présente, le représentant légal | le représentant légal permet au mineur susmentionné de participer activement aux compétitions d'arts martiaux pendant la saison 2026, qui sont organisées de l'association SCOS.

### DECLARATION DE RESPONSABILITE

L'organisation (SCOS) décline toute responsabilité pour d'éventuels accidents, dommages corporels ou matériels.

### ASSURANCE

La conclusion d'une police d'assurance appropriée est de la responsabilité du participant ou de son représentant légal.

### SANTÉ | PRÉPARATION AU COMBAT

Il appartient au combattant (mineur), ou à son représentant légal, d'informer immédiatement et sans délai l'entraîneur responsable de toute limitation éventuelle de la capacité ou de la volonté de se battre. Toutefois, l'entraîneur responsable a le pouvoir de décision finale et s'il considère que le combattant n'est pas prêt pour l'action, il peut le retirer du combat à tout moment.

### DÉCLARATION DE RENONCIATION

Par la présente, je décharge l'organisation SCOS de toute responsabilité. Cela comprend tous les dommages directs et indirects, ainsi que toutes les réclamations des participants, de leurs représentants légaux ou d'autres tiers autorisés, en raison de blessures subies ou de blessures avec conséquences (de toute nature).

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal: \_\_\_\_\_

(Une copie du passeport, ou de la carte d'identité, du représentant légal doit être jointe à ce document)